

COMMUNE DE NOTRE-DAME-DE-L'OSIER

Mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la Basilique Notre-Dame de l'Osier

cahier des charges valant règlement de consultation



I. INTRODUCTION

Soucieux de l'état dégradé de leur Basilique, les élus ont confié en août 2017 une mission de Diagnostic général de l'état structurel, sanitaire et patrimonial à une architecte du Patrimoine, Pierrick De Vaujany.

Cette mission de Diagnostic a fait l'objet d'une étude complète dotant la collectivité d'éléments d'aide à la décision concernant les travaux à engager, leur phasage et le coût.

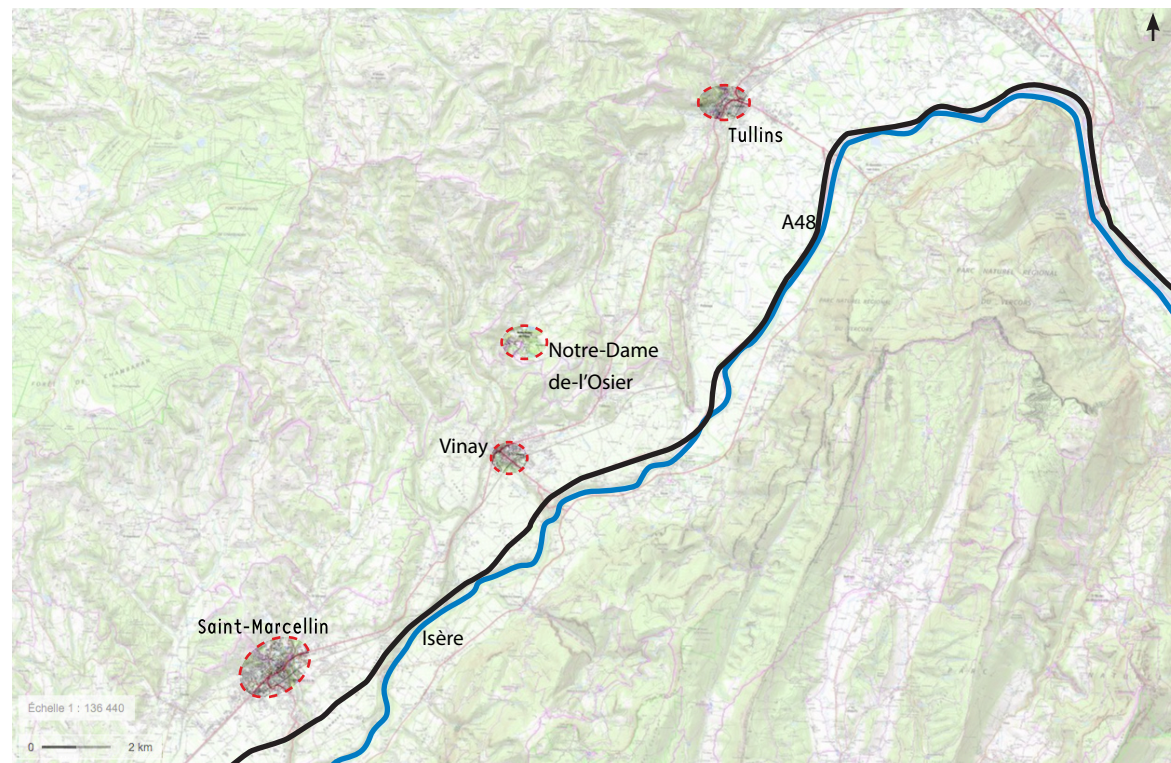
Afin aller plus loin dans les phases opérationnelles du projet de restauration de la Basilique, les élus, accompagnés par le Service départemental du Patrimoine Culturel (PAC) ont sollicité le CAUE de l'Isère pour une aide à la définition de la mission et pour un accompagnement pour la consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre (Base).

II. CONTEXTE

La commune de Notre-Dame-de-l'Osier est située dans le canton du Sud Grésivaudan. Elle fait partie de la nouvelle Communauté de Commune Saint-Marcellin-Vercors-Isère créée le 1er janvier 2017.

Le territoire s'inscrit dans les collines des Chambarans et offre des vues sur les reliefs du Vercors au Sud surplombant la plaine agricole de Saint-Marcellin et de Vinay. Notre-Dame-de-l'Osier est localisée à 10 minutes de Vinay.

Une des particularités de la commune est son tissu urbain, avec un centre-village fortement marqué par le patrimoine religieux. Autour de ce centre-village sont venus s'implanter de nouveaux équipements (école primaire, Maison de retraite) qui renforcent cette polarité.



III. ETAT DES LIEUX

Le centre-village est fortement marqué par sa basilique.

Repérable par sa volumétrie imposante et la composition de ses façades en brique et ciment moulé, la Basilique est au coeur du village, à la croisée des chemins. Sa façade principale est en relation visuelle forte avec la Chapelle de Bon-Rencontre située au Sud, au bout de la promenade.

La singularité de la Basilique réside principalement dans les motifs de sa création liés au miracle de «l'Osier Sanglant», (évènement survenu en 1649) déclaré en 1656, et à l'apparition en 1657 de la Vierge à Pierre Port-Combet. Plusieurs édifices se succéderont sur le site avant la construction en 1858 de la Basilique en l'honneur de la Vierge.

A la suite de ces évènements, le hameau de Vinay «Les Plantées» devient une commune prenant le nom de «Notre-Dame-de-l'Osier». Dès 1657 les premiers pèlerins arrivent. Le développement du pèlerinage offrira un certain rayonnement au village.



La Basilique Notre-Dame de l'Osier

Le bâtiment ne bénéficie pas de protection particulière au titre du patrimoine > peu d'aides mobilisables

Des travaux de restauration ont été effectués sur la rosace de la façade principale, au Sud, en 2017.



Premiers postes de travaux identifiés issus du DIA :

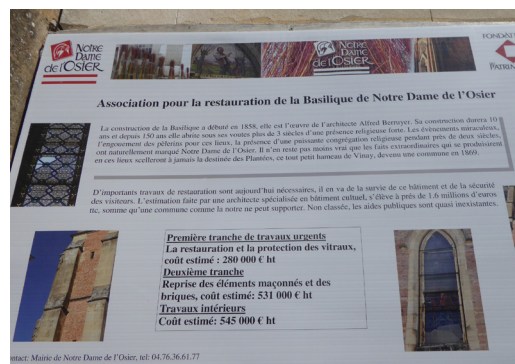
Travaux d'urgence :

> la restauration et la protection des vitraux

Deuxième phase

> Reprise des éléments maçonneries et des briques

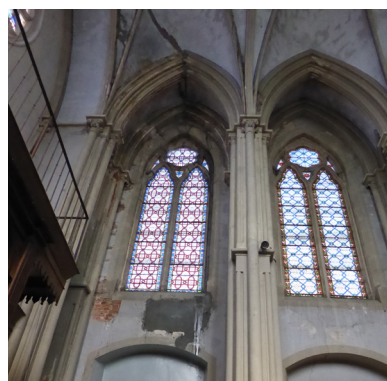
> Travaux intérieurs

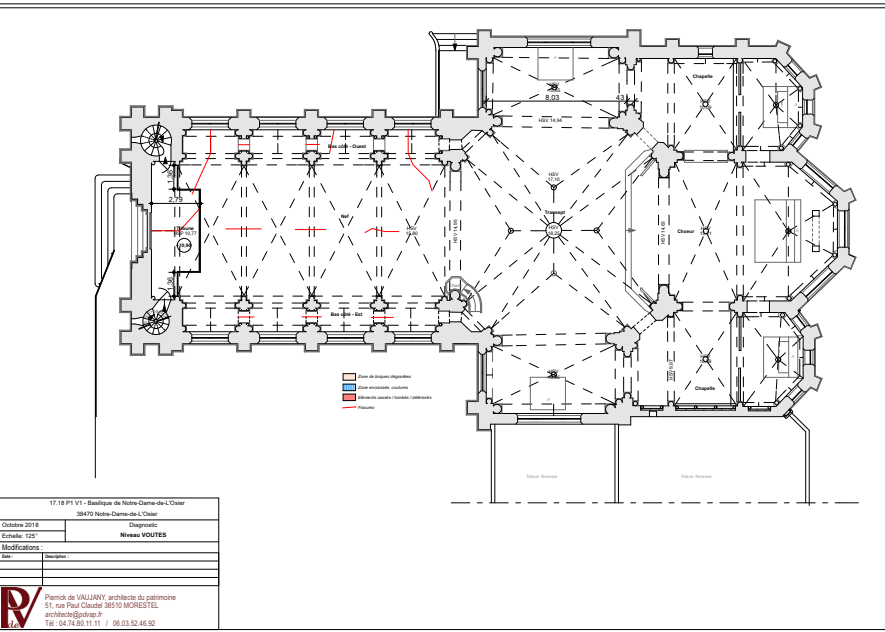


Des moyens alloués à l'échelle d'une petite commune :

La collectivité dispose d'un budget de 50 000 €HT pour la première phase de travaux.

Une souscription à la Fondation du Patrimoine a été mise en place et accessible en ligne. Un dispositif sur place permet également le recueil des dons des pèlerins, visiteurs.





Des éléments patrimoniaux, techniques et économiques disponibles

Extraits des livrables du DIA de l'architecte du Patrimoine Pierrick De Vaujany.

Le Diagnostic global est disponible, en ligne et téléchargeable, sur le site de la mairie :
<http://www.notre-dame-losier.fr/5064-basilique-de-notre-dame-de-l-osier.htm>

> onglet *Vie quotidienne*

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Janvier 2019- Basilique – NOTRE-DAME-DE L'OSIER

Le Miracle de l'Osier Sanglant



Représentation de l'épisode du « l'Osier Sanglant » sur une bannière de procession de la basilique

C'est le 25 mars 1649, le jour de l'Annonciation, jour chômé pour tous les catholiques, que Pierre Port-Combat décide d'aller tailler un osier près de chez lui. Il commence à tailler l'arbre avec sa serpette quand tout à coup ce dernier se met à saigner abondamment ! Il appelle sa femme Jeanne, fervente catholique, qui constate que les habits de son mari sont couverts de sang alors que lui-même n'est pas blessé. Elle essaie également de couper des branches, mais rien ne se produit. Pierre donne de nouveau un coup de serpette, et l'osier saigne à nouveau ! Pierre Port-Combat montre les traces de sang à ces amis, mais reste très perplexe sur cet événement que certain nomme déjà « miracle ». Il s'acquitte de son amende pour avoir travaillé un jour chômé, mais néanmoins il n'en renie pas pour autant sa foi et malgré les protestations de sa femme, continue d'élever ces enfants suivant les préceptes calvinistes.

Pendant ce temps l'osier se dessèche puis fini par mourir tandis que le miracle de « l'Osier sanglant » est déclaré officiellement en 1656 par le curé de Poilley, Jean Morin. Le terrain de Pierre Port-Combat est racheté par la Propagation de la Foi de Grenoble afin d'y établir un pèlerinage. Dès décembre 1656 une chapelle de bois y reçoit les restes de l'Osier.

L'apparition de la Vierge Marie

En mars 1657, Pierre Port-Combat est en train de labourer son champ quand il aperçoit une jolie jeune femme d'une grande beauté, vêtue de blanc avec un long manteau bleu. Cette dernière le questionne sur le nouveau pèlerinage et lui demande si les miracles y sont nombreux. Dans un premier temps aimable, puis ne voulant pas s'étendre sur des pratiques contraires à ses idées, il refuse la conversation. C'est alors que la jeune femme, qui s'avère être la Vierge Marie, lui annonce qu'elle le reconnaît comme étant l'homme qui a fait saigner l'Osier et lui demande de se convertir à la « vraie foi » car sa fin approche. Les flammes de l'Enfer lui sont promises, mais s'il se convertit au catholicisme, elle « le protégera devant Dieu ». Pierre refuse de l'écouter et continue son travail, mais il doute. Quand il se retourne pour reprendre la conversation la silhouette s'éloigne en restant muette.



Apparition de la Vierge à Pierre Port-Combat (archives de la sacrie)

Janvier 2019- Basilique – NOTRE-DAME-DE L'OSIER

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE



Vue générale de la basilique Notre-Dame-de-l'Osier depuis l'Est du site



Vue de la basilique depuis le Nord (giron de la mairie)

Élévation Sud de la basilique

DIAGNOSTIC

Janvier 2019- Basilique – NOTRE-DAME-DE L'OSIER

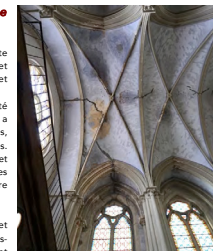
DIAGNOSTIC STRUCTUREL, PATRIMONIAL ET SANITAIRE

La stabilité générale de l'édifice

La basilique Notre-Dame-de-l'Osier présente aujourd'hui de nombreuses fissures et déformations sur ses voûtes, ses élévations et certains éléments de contrefort. Ces fissures sont pour la grande majorité apparues lors du tremblement de terre qui a le plus part ont déjà fait l'objet de reprises, notamment sur les voûtes et les maçonneries. D'autres sont visiblement apparues après cet événement et non jamais été traitées. Ces dernières, dépourvues de témoins de lecture aujourd'hui, pourraient être évolutives.

Les fissures sur l'intrados des voûtes et l'orientation de celles-ci au niveau des bas-côtés trahissent un phénomène de tassement du sol relativement important. Certaines bases de contrefort en pierre de taille ou en ciment moulé ont également subies des contraintes ayant entraîné la formation d'une fissure verticale. Cette hypothèse est également étayée par des déformations importantes au niveau du dallage, particulièrement visibles dans le collatéral Ouest.

Il est fort probable que ce tassement, à l'origine de la grande majorité des désordres de l'édifice, soit une des conséquences du tremblement de terre déjà mentionné plus haut. En revanche, détruite par cet événement, le sous-sol a probablement trouvé une nouvelle stabilité depuis, mais une stabilité précaire, davantage au sujet aux variations climatiques et hydrométriques entraînant des mouvements de la construction.



Trois de fissures contrôlées sur les voûtes



Fissure sur la « remplissage » en brique de l'élévation Ouest

ESTIMATION SOMMAIRE

Janvier 2019- Basilique – NOTRE-DAME-DE L'OSIER

ESTIMATION SOMMAIRE DES OPÉRATIONS DE RESTAURATION ET DE MISE EN VALEUR GÉNÉRALE

La présente estimation décompose d'une part les mesures de surveillance ou les investigations complémentaires à mettre en place ou à réaliser au préalable de toute campagne de restauration, et d'autre part les travaux de restauration et de mise en valeur des extérieurs de l'édifice, la restauration des vitraux et enfin les travaux de mise en valeur intérieure.

Elle ne prend pas en compte les éventuelles travaux de reprises en sous-œuvre qui ne pourront être envisagés, si nécessaire, qu'après une étude de sol géotechnique et une surveillance du comportement dynamique des structures.

1 TRAVAUX PRÉALABLE À LA RESTAURATION (hors reprise en sous-œuvre)	10 270,00 €
Mise en place de témoins sur les fissures	2 700,00 €
Mise en place d'une dizaine de témoins	
Moyen de levage pour mise en place de témoins	
Réalisation de sondages de sol	6 000,00 €
Divers et aléas 10 %	870,00 €
Honoraires de maîtrise d'œuvre (2 réunions)	700,00 €
2 TRAVAUX DE RESTAURATION DES ÉLEVATIONS EXTÉRIEURES	791 019,50 €
Installations de chantier et échafaudage	78 000,00 €
Palanques de chantier	
Installation de chantier (bourgeois, sanitaires, barrière etc.)	
Branchement de chantier	
Réglement des installations de chantier et remise en état	
Échafaudage extérieur	
Révision de couverture	80 375,00 €
Révision de la couverture avec remplacement des ardoises brisées	
Provision pour réfection de toiture apais (15 %)	
Révision des zingeries bas de pente et fûtage	
Révision des parties de couverture en zinc	
Habillage des corniches des pignons en zinc	
Travaux de charpente	36 550,00 €
Nettoyage et rénovation des combles et tourelles d'acides	
Traitement de la charpente, y compris la toiture et l'entourage	
Provision pour remplacement d'éléments de charpente	
Refacteur partiel de platelage de sécurité (50 %)	
Révision du garde-corps du platelage central	
Remplacemnt/restauration de l'escalier d'accès au clocheton	
Refacteur du clocheton/sous du lanternon	

IV. CADRAGE DE LA MISSION

Identification du maître d'ouvrage

La maîtrise d'ouvrage pour cette étude est la Commune de Notre-Dame-de-l'Osier

Mairie, 39 route de la Forge

38 470 Notre-Dame-de-l'Osier

Tél : 04 76 36 61 77

Mail : ndomairie@wanadoo.fr

Objet du marché

Les prestations concernent une mission de maîtrise d'œuvre (Loi MOP) : restauration de la Basilique, conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics.

Périmètre de l'étude et périmètre de projet :

La Basilique est située au centre village.

Comité de pilotage :

Il comprendra notamment, à titre indicatif, des représentants de :

- élus,
- l'équipe paroissiale du «sanctuaire» et l'association pour la restauration de la Basilique
- partenaires :
 - CAUE,
 - Service Patrimoine Culturel du Département
 - Maison du département - chargée de développement culturel, Direction de la Culture et du Patrimoine en territoire

Marché public et procédure de consultation retenue :

La procédure est organisée en Marché à Procédure Adaptée défini à l'article 27 et 59 du décret du 25 mars 2016 n°2016-360 relatif aux marchés publics.

Mission :

Une mission de Base (modalités selon la loi MOP) sera confiée à une équipe de maîtrise d'œuvre.

N.B. : un DIA a déjà été réalisé en janvier 2019 et disponible sur le site de la mairie. Après avoir pris connaissance des éléments du DIA, une bonne appropriation des informations disponibles et une visite des lieux, l'équipe est invitée à mener une mission de BASE.

Cette mission de maîtrise d'œuvre architecturale traitera de la restauration de la Basilique d'après les éléments issus du DIA déjà réalisé.

Les différentes phases de la mission de base seront enclenchées selon les conditions dictées par la loi MOP :

- Études d'avant-projet (APS et APD)

- Études de projet (PRO)
- VISA ou EXE (à chiffrer en option)
- Assistance au maître de l'ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT)
- Direction pour l'exécution des contrats de travaux (DET)
- Assistance au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR)

Des prestations supplémentaires éventuelles au marché pourraient être envisagées.

N.B. : Chaque phase de la mission nécessitera une validation de la maîtrise d'ouvrage pour enclencher la suivante.

Compétences et organisations requises :

La mission abordera les domaines de compétences suivants :

- Architecture, intervention sur patrimoine culturel sensible
- Structure, intervention sur bâti ancien en pierre, brique, ciment moulé
- Économie de la construction
- Autres selon proposition du maître d'oeuvre

Le candidat devra composer une équipe adaptée afin de garantir la faisabilité et la qualité des propositions. Le mandataire devra être clairement identifié, ainsi que la personne référente de l'étude auprès de la commune.

Une même personne pourra présenter plusieurs compétences.

En cas de groupement, il sera conjoint et solidaire.

Nature des dossiers à remettre par l'équipe :

N.B. : Les dossiers de candidature et d'offre ne comprendront en aucun cas un travail d'esquisse, de plan ou de croquis préalable d'une attitude de projet sur le site, ou de description d'un aménagement éventuel du site. Ainsi, toute remise de prestation intellectuelle préalable ouvrant droit à versement d'une prime est interdite et, dans ce cas, serait un critère d'annulation de la candidature ou de l'offre.

La consultation se déroulera en un tour. Les dossiers comprendront la candidature et l'offre.

Sous-dossier CANDIDATURE

Pièces du dossier :

- une lettre de motivation contextualisée (dans la limite d'un format de 2 pages A4 soit un recto-verso maximum)
- une présentation des membres de l'équipe et de leurs compétences
- une présentation d'expériences (5 au maximum pour le groupement) se rapprochant de la problématique proposée
- Les documents mentionnés aux articles 50, 51, 52, 53 et 54 du décret du 25 mars 2016 n°2016-360 relatif aux marchés publics ainsi que les DC1 et le DC2 signés et complétés.

L'ATRI1 sera proposé au Maître d'Ouvrage uniquement par le lauréat au démarrage de la mission.

Sous-dossier OFFRE

Les équipes sont invitées à produire une offre méthodologique et financière (articles 45, 46 et 48 du CMP), avec un calendrier, décrivant l'organisation et les moyens affectés pour chaque étape de la mission.

Pièces du dossier :

Une note méthodologique comprenant :

Une description de l'organisation et moyens affectés à la mission à chaque étape,

Le déroulement de la mission et méthodologie proposée,

Une description de la nature et niveau de précision des prestations et des documents restitués,

Le délai pour chaque phase,

La proposition d'honoraires s'exprimera par un pourcentage estimé par tranche de montant prévisionnel de travaux. La mission comprendra tous les temps de travail et réunions nécessaires avec la maîtrise d'ouvrage et personnes ressources au bon déroulement de la mission.

Une visite du bâtiment, préalable à la remise d'une offre, est possible et conseillée.

Modalités de sélection de l'équipe :

CANDIDATURE : 50%

Le classement des candidatures sera effectué selon les critères ci-dessous et la pondération suivante :

Critère N°1 : Capacités professionnelles Coefficient pondérateur : 20 %

Critère N°2 : Capacités techniques Coefficient pondérateur : 20 %

Critère N°3 : Capacités financières Coefficient pondérateur : 10 %

OFFRE : 50%

L'offre économiquement la plus avantageuse sera alors appréciée en fonction notamment des critères énoncés ci-dessous :

Critère N°1 : La pertinence de la note méthodologique et de l'organisation proposée Coefficient pondérateur : 20 %

Critère N°2 : Pertinence du calendrier proposé Coefficient pondérateur : 10 %

Critère N°3 : Le prix des prestations et la pertinence de la décomposition du prix Coefficient pondérateur : 20 %

Une phase de négociation pourra être engagée, avant la sélection de l'équipe retenue.

Après analyse des offres par le maître d'ouvrage, les équipes pourraient être invitées à un temps d'échange sous forme d'audition.

Calendrier des remises de dossiers :

Les candidats remettront leur offre, comprenant deux sous-dossiers : un pour la candidature et un pour l'offre sur la plateforme de dématérialisation des Affiches de Grenoble et du Dauphiné, selon le règlement de consultation, à la mairie au plus tard **le mardi 10 septembre 2019 avant 12h.**

Mairie de Notre-Dame de l'Osier

Commune de Notre-Dame de l'Osier
Adresse : Mairie 39 Route de la Forge, 38470
Notre-Dame-de-l'Osier
tél : 04 76 93 65 79
Email de la commune : ndomairie@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :
Mairie
Lundi : 9h-11h et 13h-17h
Mercredi : 9h-13h
vendredi : 9h-13h



22, RUE HÉBERT
38000 GRENOBLE
TÉL : 04 76 00 02 21
FAX : 04 76 15 22 39
INFO@CAUE-ISERE.ORG
WWW.CAUE-ISERE.ORG